

TRSA - Transition et réadmission en soins infirmiers auxiliaires

DESCRIPTION

Le programme Transition et réadmission en soins infirmiers auxiliaires vise à préparer la personne étudiante à intégrer ou à réintégrer la profession d'infirmière auxiliaire. Le programme a été conçu afin de permettre aux candidats recommandés par l'Association des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du Nouveau-Brunswick (AIAANB) d'actualiser leur formation selon un parcours individualisé. Ce programme vise essentiellement les personnes qui ont été formées à l'extérieur, soit dans un pays étranger ou dans une autre province canadienne et celles voulant réintégrer la Pratique au Nouveau-Brunswick

415 h de formation, incluant un stage de préceptorat en milieu de soins actifs. La formation est offerte en mode hybride selon un horaire établi. La durée peut varier selon les exigences de l'AIAANB, relatives à l'évaluation du dossier de chaque personne.

OBJECTIFS

- Intégrer ou réintégrer le milieu clinique comme infirmier·ère auxiliaire autorisé·e au Nouveau-Brunswick.
- Effectuer des soins infirmiers sécuritaires en tout temps auprès des personnes en incapacités aiguës en appliquant judicieusement les principes théoriques et pratiques selon une approche holistique tout en respectant les politiques et procédures établies.
- Effectuer des soins infirmiers sécuritaires en tout temps auprès d'une clientèle ayant des troubles de santé mentale, une clientèle pédiatrique et en périnatalité en appliquant judicieusement les principes théoriques et pratiques selon une approche holistique tout en respectant les politiques et procédures établies. Les soins sont offerts tant en établissements qu'en milieu communautaire.
- Prendre des décisions dans un environnement complexe ou une situation complexe qui demande de faire preuve de jugement clinique.
- Planifier, prioriser, organiser, et évaluer efficacement son travail de manière autonome afin de maximiser son emploi du temps et de respecter les délais prescrits.
- Offrir des soins infirmiers sécuritaires en tout temps auprès d'une clientèle ayant des troubles neurocognitifs et en perte d'autonomie à long terme en appliquant judicieusement les principes théoriques et pratiques selon une approche holistique tout en respectant les politiques et procédures établies.

Veillez communiquer avec l'Association des infirmier·ère·s auxiliaires autorisé·e·s du Nouveau-Brunswick afin d'obtenir votre référence pour le programme de Transition et de réadmission en soins infirmiers auxiliaires.

INSCRIVEZ-VOUS!